2008-00376/

Office national de l'énergie
National Energy Board

Communiqué

444, Septième Avenue S.-O. Calgary (Alberta) T2P 0X8

07/38
Pour diffusion immédiate
Le 15 novembre 2007

LES APPROVISIONNEMENTS ÉNERGÉTIQUES SERONT SUFFISANTS À L'AVENIR, MAIS LES CANADIENS DEVRONT FAIRE DES CHOIX JUDICIEUX

CALGARY – Les Canadiens auront des choix à faire quant à l'énergie qu'ils consomment, mais selon le plus récent rapport de l'Office national de l'énergie, l'offre ne fera pas défaut.

En se fondant sur un scénario de référence, le rapport sur *L'avenir énergétique du Canada* se penche sur l'offre et la demande d'énergie selon les perspectives envisagées dans trois scénarios prospectifs pour la période de 2005 à 2030. Dans tous les cas, la demande continue de croître mais l'offre suffit toujours.

« L'environnement énergétique évoluera au cours des 25 prochaines années, mentionne Gaétan Caron, président de l'Office national de l'énergie, mais les Canadiens ont la chance de vivre dans un pays où les ressources naturelles abondent et ils auront la possibilité, par les choix qu'ils feront, d'orienter l'avenir énergétique du Canada. »

Même si le rapport fait état d'une croissance rapide des technologies émergentes et des sources d'énergie de remplacement, celles-ci ne répondent toujours qu'à une petite partie de la demande énergétique totale. Par exemple, celui des trois scénarios prévisionnels qui est le plus « vert » prévoit qu'en 2030, les différentes formes d'énergie émergente et de remplacement, comme l'éolien, l'énergie solaire, la géothermie et les biocarburants (biomasse, éthanol et biodiesel), répondront dans une proportion de 10 % à la demande d'énergie totale au Canada. Les Canadiens continueront de privilégier l'énergie classique comme source de combustible.

« Les décisions prises maintenant par les Canadiens auront un effet d'entraînement à long terme lorsqu'il s'agit d'assurer un avenir durable », précise M. Caron.

Le rapport met aussi en lumière les éléments suivants :

- une expansion importante dans les sables bitumineux allant de pair avec un agrandissement des infrastructures pipelinières et des marchés;
- une régression de la production et des exportations de gaz naturel dans deux des trois scénarios prospectifs;
- un accroissement des échanges d'électricité entre les provinces et des exportations vers les États-Unis;
- certaines difficultés relativement au contrôle des émissions de gaz à effet de serre, en raison de la consommation d'énergie.

.../2

Canada

Le rapport sur *L'avenir énergétique du Canada* s'inscrit dans le cadre d'une longue tradition remontant à 1967 et voulant que l'ONÉ procure aux Canadiens de l'information sur la question de l'avenir énergétique du pays. Son rapport précédent portant sur le même sujet remontait à l'été 2003.

L'Office national de l'énergie est un organisme fédéral indépendant qui réglemente plusieurs secteurs de l'industrie énergétique du Canada. Il a pour raison d'être de promouvoir, dans l'intérêt public canadien, la sûreté et la sécurité, la protection de l'environnement et l'efficience de l'infrastructure et des marchés énergétiques, en s'en tenant au mandat conféré par le Parlement au chapitre de la réglementation des pipelines, de la mise en valeur des ressources énergétiques et du commerce de l'énergie. C'est ainsi qu'il surveille l'offre de tous les produits énergétiques de base au Canada et publie différents rapports sur l'énergie.

-30-

Le présent communiqué, des fiches de renseignements ciblées et le rapport en tant que tel peuvent être consultés sur le site Web de l'Office, au www.neb-one.gc.ca, à la rubrique *Quoi de neuf?*

Renseignements :

Kristen Higgins
Agente des communications
khiggins@neb-one.gc.ca
Téléphone : 403-299-3371

Pour obtenir un exemplaire du rapport sur *L'avenir énergétique du Canada* :

Bibliothèque
Office national de l'énergie
Téléphone : 403-299-3561
Courriel : bibliotheque@neb-one.gc.ca